



## ENSEIGNEMENT FACULTATIF

### ITALIEN

#### **ANNEE SCOLAIRE 2026-2027**

#### CRITERES D'ADMISSION :

- avoir de bonnes capacités de travail et de concentration ;
- avoir des compétences solides en français et en particulier en grammaire ;
- être capable de mémoriser à long terme ;
- avoir une bonne discrimination auditive, à savoir une bonne audition et une bonne compréhension des sons ;
- avoir de la curiosité pour la dimension musicale de l'italien et pour les aspects phonétiques, morphologiques et sémantiques d'une langue étrangère ;

L'enseignement facultatif « italien » est particulièrement conseillé pour les élèves désireux de :

- nourrir leur curiosité linguistique ;
- découvrir un riche patrimoine culturel, historique et artistique (de nombreux sites Unesco se trouvent en Italie) ;
- s'ouvrir à l'international pour la poursuite de leurs études A la fin du collège, il est possible pour les élèves motivés d'intégrer notamment la section binationale ESABAC, qui permet l'obtention d'un double diplôme reconnu en France et en Italie (option présente au Lycée du Val-de-Saône) ;
- avoir un atout pour leur avenir professionnel (l'Italie est le 2<sup>ème</sup> partenaire commercial de la France).

---

#### FICHE DE CANDIDATURE - ITALIEN

Madame, Monsieur.....

Parents de l'élève.....

demandent son inscription en enseignement facultatif « **italien** »

Nous avons pris connaissance des conséquences concernant l'emploi du temps de notre enfant (2 heures hebdomadaires en plus en classe de 6<sup>e</sup>) avec le travail personnel que cela peut entraîner.

Expression de la motivation particulière pour cet enseignement :

---

---

---

Date :

Signature des parents :